



VALLEE DE SAINT AMARIN  
DIMANCHE 23 JUILLET 2000

Siège social :  
MAISON DES ASSOCIATIONS  
34, rue des Héros  
67610 LA WANTZENAU

Tél. & Fax : 03.88.96.22.44

Vous avez besoin de vous défouler au grand air, alors, n'hésitez pas, venez vous joindre à Técla et Francis pour une superbe randonnée autour de ST AMARIN, village situé à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Mulhouse.

**Itinéraire** : St Amarin - Fontaine des Mulhousiens ou Mulhauser Brennala - Hoehle - annexe du village de Geishouse - Haberkopf - Schwarzwald - ferme-auberge du Haag -route des Crêtes - le Storckenkopf (2<sup>ème</sup> sommet des Vosges par son altitude - 1 364 m d'où nous pourrons avoir, si le temps le permet, un beau point de vue sur le Ballon de Guebwiller ou Grand Ballon tout proche, sur le Rossberg de l'autre côté de la vallée de Thann, les Alpes Bernoises et même le Mont-Blanc).  
La descente se fera par Mordfeld - le contournement du Hundskopf, le ski club Edelweiss, Hochstein et St Amarin.

**Temps de marche** : environ 6 heures sans les arrêts.

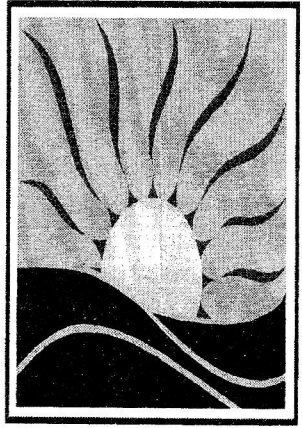
**Dénivelé** : environ ↗ 932 mètres.

**Observation** : Repas tiré du sac - prévoir de bonnes chaussures de marche.

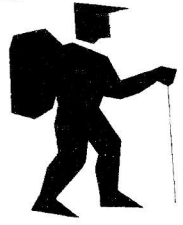
**Départ** : 7 heures devant la Maison des Associations

**Retour** : début de soirée.

**Délaï d'inscription** : Merci de respecter la date du 19 juillet 2000.



**PRIX :**



|                 |           |
|-----------------|-----------|
| MEMBRE(S)       | : 50,00 F |
| NON MEMBRE(S)   | : 80,00 F |
| JEUNES - 16 ANS | : 30,00 F |

**Renseignements et inscription** : Au siège du Club -Permanence le vendredi soir à partir de 20h00. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Francis STEINMETZ au 03 88 96 23 32.

Sortie « ST AMARIN » - dimanche 23 juillet 2000  
Bulletin de participation à RENOYER ACCOMPAGNE DU REGLEMENT POUR LE 19 juillet 2000

Nom : ..... Prénom.....

Nombre de personnes :

..... MEMBRE(S) à 50,00 F = .....  
..... NON MEMBRE(S) à 80,00 F = .....  
..... JEUNE(S) à 30,00F = .....

Paiement de .....francs effectué par (entourez votre choix) : Chèque Espèce  
ASSOCIATION INSCRITE AU TRIBUNAL D'INSTANCE DE BRUMATH SOUS LE N° 654 VOLUME XII  
Compte bancaire : CMDP La Wantzenau n° 151 670 40